

**COMPTE RENDU DE LA SESSION DE RESTITUTION  
DE L'ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE  
Communauté Rurale de TAIBA NIASSENE**

17 novembre 2005

Projet Financé par le CRDI

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>APS</b>	Atelier de Planification Stratégique
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>AsCom</b>	Assistant Communautaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CPD</b>	Comité de Pilotage du Développement
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>GL-GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>IDSV</b>	Inspection Départementale des Services Vétérinaires
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>SDDR</b>	Service Départemental du Développement Rural
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>10</b>
<b>2. MISSION DU GTT .....</b>	<b>10</b>
<b>3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE .....</b>	<b>10</b>
<b>4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES .....</b>	<b>11</b>
<b>5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>16</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention .....	6
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	7
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	7
Figure 4 : Ouverture de l'atelier par le Vice PCR .....	8
Figure 5 : Présentation de la situation actuelle.....	11
Figure 6 : Présentation des axes stratégiques .....	12
Figure 7 : Planification de la mise en oeuvre de l'axe stratégique prioritaire .....	13

## **LISTE DES TABLES**

Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Protection du milieu naturel).....	14
Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Protection du milieu naturel).....	15

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux à prendre en charge les compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (Conseils et Administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

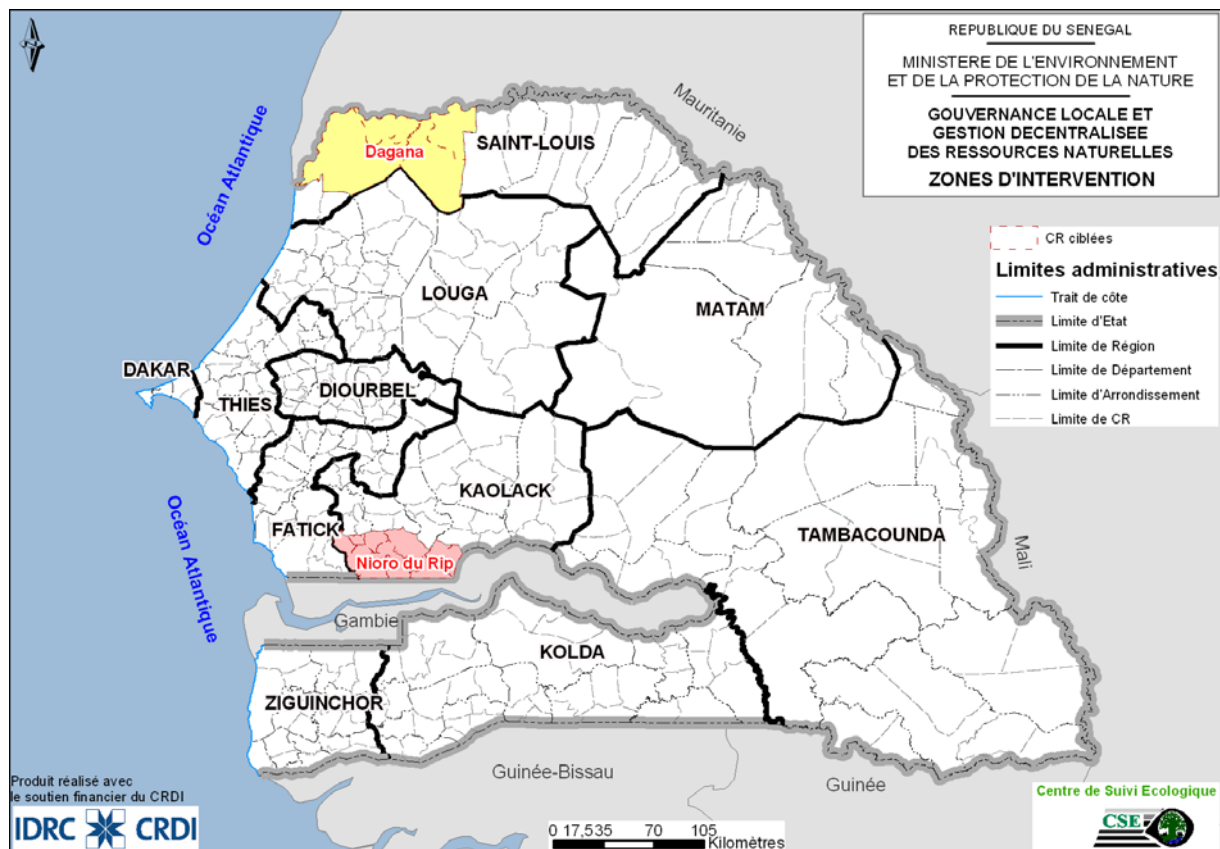


Figure 1 : Zone d'intervention



d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

La première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les membres du GTT de la CR de Taïba Niassène s'est tenue le 17 novembre 2005 sous la coprésidence de l'Adjoint au Sous-Préfet de Paoskoto et du Vice PCR (figure 4). Elle avait pour objectifs :

- la présentation de la mission du GTT et la désignation d'un coordonnateur ;
- la restitution du rapport de l'APS ;
- la planification de l'exécution des activités définies dans l'axe stratégique identifié comme prioritaire par les populations, à savoir la *protection du milieu naturel*.



**Figure 4 : Ouverture de l'atelier par le Vice PCR**

Sur les quinze (15) membres du GTT, douze (12) étaient présents dont six (6) femmes. Il convient également de souligner la participation effective de l'assistant communautaire, des représentants de l'administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets (voir annexe).

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. PRESENTATION DE LA MISSION DU GTT**

### **3. RESTITUTION**

- Situation actuelle de la CR
  - o Présentation des atouts et potentialités de la CR
  - o Présentation des réalisations récentes (2 à 3 ans) en matière d'environnement et de GRN dans la CR
  - o Présentation des changements majeurs observés dans la CR au cours des 3 dernières années
  - o Présentation des défis et obstacles rencontrés dans la GRN
  - o Discussions
- Présentation et discussion des quatre (4) axes stratégiques élaborés lors des APS
- Rappel des engagements pris par le Conseil Rural et les OCB à la suite des attentes exprimées par les uns et les autres lors des APS

### **4. PLANIFICATION DES ACTIVITES DEFINIES DANS L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE**

- Identification précise des acteurs clefs pour chaque activité
- Définition du rôle à jouer par chaque acteur
- Identification de la période la plus appropriée pour l'exécution de chaque tâche
- Analyse selon le genre de la répartition des bénéfices tirés de chaque action

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. MISSION DU GTT**

Avant de commencer la restitution, l'équipe du projet a présenté aux participants (figure 5) la mission du GTT :

- approfondir le travail de l'atelier ;
- formuler des besoins précis en formation et en assistance technique ;
- élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels ;
- identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

## **3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE**

Les quatre (4) composantes de la situation actuelle ont été présentées aux participants en français et en langue nationale (figure 5). A la fin de cette présentation, le débat a été ouvert pour recueillir les observations des participants.

Les problèmes de gestion des zones de parcours dans la CR ont fait l'objet de beaucoup d'échanges. La CR est confrontée à la quasi-absence de parcours de bétail. La principale raison est liée au fait que les populations de la CR sont devenues de grands producteurs et sont donc plus tournées vers les cultures agricoles que vers l'arboriculture et la sylviculture. Avec le temps, les cultures se sont étendues sur les zones de parcours et ont remplacé les jachères et les mises en défens. Cela explique d'ailleurs la relative aisance monétaire de cette CR, comparée aux autres dans l'arrondissement. A cela, s'ajoute qu'il y a plus de 1000 ha de terres sous titre foncier (appartenant au marabout). Il est donc difficile d'y délimiter quelques parcours que ce soit.

Quelques pistes d'amélioration ont été débattues par les participants :

- Négocier avec d'autres CR des conventions d'accueil. Il s'agit plutôt d'une formalisation car, de fait, les populations dirigent déjà leurs troupeaux vers les pâturages d'autres CR ;
- Négocier la restauration des anciens parcours ;
- Aménager la mare de Tawa Walo qui est à cheval sur deux CR (Keur Maba et Taïba Niassène) et négocier son exploitation partagée. Il sera important d'associer

- à une telle négociation le Préfet de Nioro du Rip et les Sous Préfets de Wack Ngouna et de Paoskoto ;
- Trouver le moyen de mettre en œuvre effectivement les conventions locales sur la GRN adoptées récemment



Figure 5 : Présentation de la situation actuelle

Le PBA a fourni à la CR des panneaux pour matérialiser les parcours. Les services techniques ont invité la communauté rurale à s'approcher d'eux pour s'assurer de la conformité de ce matériel aux normes réglementaires.

En dépit de l'intervention du POGV2, la pratique de l'embocagement demeure limitée. La généralisation d'une telle pratique pourrait permettre de réduire les conflits et de limiter l'érosion éolienne

#### 4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES

Les quatre (4) axes stratégiques élaborés lors des APS ont fait l'objet d'une présentation détaillée (figure 6) suivie d'échanges sur les activités, les rôles et responsabilités, ainsi que les besoins en renforcement des capacités.

Dans l'axe stratégique n°1 (Reboisement du milieu naturel), les participants ont ajouté aux rôles du Conseil Rural la *sensibilisation des populations* car, c'est selon eux une nécessité, compte tenu de l'ampleur des mauvais comportements en matière de GRN.

Le POGV2 a été ajouté à la liste des partenaires pour l'axe stratégique n°2 (Maîtrise de l'eau).



Figure 6 : Présentation des axes stratégiques

## 5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS

Les engagements pris par les élus et les OCB lors des APS ont été rappelés aux participants. L'objectif était d'amener chaque partie, plus de quatre (4) mois après, à s'interroger sur les avancées réalisées.

## 6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE

La dernière activité de l'atelier de restitution a consisté à planifier (figure 7) la mise en œuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Axe stratégique n°3 : Protection du milieu naturel).

Pour chaque activité, les acteurs ont été identifiés de manière précise (Conseil Rural, services administratifs et techniques, OCB, partenaires au développement) ainsi que leurs rôles et la période de réalisation la plus opportune. En plus, une analyse des bénéficiaires selon le genre a été réalisée. Cette analyse a pour objectif de déterminer dans quelle mesure les activités prévues vont impacter les différentes catégories sociales. Ce bénéfice se mesure surtout à travers les retombées en termes d'expertise et de savoir faire. Dans la

mise en œuvre de ces activités, l'équipe du projet tentera de corriger les éventuelles discriminations de genre mises en évidence à travers cet exercice.

Les propositions clef ayant été formulées par les populations elles mêmes avec comme consigne, entre autres, de privilégier les actions d'intérêt communautaire s'appuyant en priorité sur les ressources locales, le GTT a été mandaté pour compléter le tableau 1 en identifiant pour chaque activité les moyens nécessaires. Il pourra recourir au besoin à l'appui des services techniques et du Conseil Rural. La collectivité locale, dans toutes ses composantes (Conseil Rural, OCB, services techniques et administratifs), devra également déterminer les moyens qu'elle est en mesure de mobiliser, aussi bien en termes d'idées, que de mobilisation, d'investissement humain et d'apport financier. Les membres du GTT ont désigné en leur sein un coordonnateur pour animer les activités du groupe.



Figure 7 : Planification de la mise en oeuvre de l'axe stratégique prioritaire

Concernant les exécutants éventuels des actions de renforcement de capacité (tableau2), la priorité sera donnée à l'expertise locale dans tous les domaines. A chaque fois que de besoin, l'équipe de GL-GDRN travaillera avec le GTT pour définir les TDR et vérifier si l'expertise existe dans la CR ou dans le département, avant de considérer les possibilités au niveau régional ou national. L'équipe du projet mènera un travail d'investigation en relation avec les autres partenaires et les services techniques pour préciser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque action. Le GTT a été invité, au nom de la collectivité locale, à adresser un courrier à tous les acteurs identifiés afin de les informer et de les inviter à coopérer.

**Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Protection du milieu naturel)**

	Activités	Acteurs impliqués	Rôles	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
<b>P R O P O S I T I O N S C L E F S</b>	Lutter contre les feux de brousse	1. Conseil Rural 2. Eaux et Forêts 3. OCB (CPD)	1. Soutien matériel (panneaux de sensibilisation) 2. Information/ Sensibilisation 3. Investissement humain	2. Sept-déc 3. Saison sèche	*** * ***	** * **	 * *	 * *	 * **	 * **				
	Protéger les arbres (embocagements)	1. Conseil Rural 2. Eaux et Forêts 3. OCB	1. Appui matériel aux comités de vigilance (identification) 2. Application sanction / Sensibilisation 3. Investissement humain		*** * ***	** * ***	 * **	** * **	 * **	 * **				
	Faire respecter les conventions locales	1. Conseil Rural 2. CADL 3. OCB	1. Faire respecter les dispositions 2.1. Approbation 2.2. Application sanctions 3. Sensibilisation		* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *				
	Délimiter les parcours de bétail	1. Conseil Rural 2. CADL 3. OCB	1. Organiser des rencontres agric/ éleveurs 2. Matérialisation des parcours 3. Investissement humain	1. Saison sèche 2. Mars-avril 3. Mars-avril	* *** ***	*** *** ***	** ** **	 * *	 * *	 * *				

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

\* Faibles

\*\* Moyennement élevées

\*\*\* Elevées

**Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Protection du milieu naturel)**

	Activités	Acteurs impliqués	Exécutants	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
<b>R E N F O R C E M E N T</b>	Appui à l'organisation	POGV2, PLAN, GL-GDRN, CADL, Africare, PBA, PNDL	CADL POGV2 Africare PLAN (Cinébus) Personnes ressources	Saison sèche	***	**	*	***	**	*				
	<b>D E C A P A C I T E S</b>	Formation des membres du comité	PLAN, PBA, GL-GDRN, POGV2, PNDL, Africare	CADL	Février-mars	***	**	*		*				

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

\* Faibles

\*\* Moyennement élevées

\*\*\* Elevées

## **ANNEXE**

## LISTE DES PARTICIPANTS ET DES FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction /Structure	Village	Contact1	Contact2
<i>GTT</i>					
1	NIANG Baye	Secrétaire CVD	Kolma Dior Dior	595 06 41	
2	NIANG Oumy	GPF	Kolma Dior Dior	691 85 66	
3	NIASS Abdoulaye	Animateur ASUFOR	Taïba Niassène		944 42 04
4	NIASS Adja Fatou Kiné	GPF	Taïba Niassène		944 42 15
5	<b><u>NIASS Mafal</u></b> *	AsCom	Taïba Niassène	614 18 15	944 42 04
6	NIASS Moustapha	Vice Président CPD	Taïba Niassène	503 87 67	
7	PENE Abdoulaye	Commission Environnement	Tawa Walo	685 84 08	
8	SAKHO Adjara	GPF	Taïba Niassène	665 79 08	
9	THIAM Amath Maty	Commission domaniale	Taïba Niassène	613 00 51	
10	THIAM Baba	ASC	Taïba Niassène	559 57 57	
11	THIAM Baye	ASC	Kolma Dior Dior	692 08 06	
12	THIAM Ndéye Fatou	GPF	Santhie Thiamène	440 70 71	
<i>CONSEIL RURAL</i>					
13	NDIAYE Ramata	Conseillère	Keur Maba Awa		
14	NIASS Baye Malick	1 <sup>er</sup> Vice PCR	Taïba Niassène	578 51 82	944 42 04
<i>SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>					
15	DIENG Papa	Adjoint Sous-Préfet	Paoskoto		
16	DIOUF El Hadj	SDDR	Nioro		
17	LO Cheikh Tidiane	Eaux et Forêts	Nioro		
18	SADIO Ndiama Badara	CADL	Paoskoto		
19	TOURE Malick	IDSV	Nioro		
<i>Projets / ONG</i>					
20	NDIAYE Ibrahima	POGV2	Taïba Niassène		

\* : Coordonnateur

## **FACILITATEURS**

<b>N°</b>	<b>Prénoms et Nom</b>
1	NDIAYE Déthié Soumaré
2	FAYE Abdoulaye
3	TANDIAN Hadiya
4	SALL Aïssata Boubou



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



**CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*